



COORDINATION SYNDICALE CGT DES SERVICES PUBLICS DU DEPARTEMENT DU RHONE ET DE LA METROPOLE DE LYON

BOURSE DU TRAVAIL - Salle 22 - Place Guichard - 69422 LYON CEDEX 03
Tél. - Répondeur : 04 78 60 59 36 - Email : csdsp69@wanadoo.fr

Lyon le 16 novembre 2020

Monsieur Le Préfet

106 rue Pierre Corneille

69003 Lyon

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du 26 novembre 2020

Monsieur Le Préfet

Avec la crise de la COVID, de nouveaux protocoles sanitaires ont été mis en place par les collectivités du Rhône et de la Métropole de Lyon. Les besoins et les demandes en termes de travail ne font que s'accroître sans pour autant que les collectivités n'augmentent les effectifs du personnel. Cela provoque de la fatigue, du découragement sans avoir le sentiment du travail bien fait.

Si l'on ajoute à cela le climat anxiogène qui règne dans les écoles comme dans beaucoup de lieux accueillant du public, on comprend le désarroi des agents sur le terrain.

« On nous en demande de plus en plus avec de moins en moins de personnel. STOP ! »

Comment pouvons-nous accueillir correctement les enfants avec une telle détérioration de nos conditions de travail ?

A la CGT nous avons des solutions que malheureusement certaines collectivités n'ont à ce jour, pas voulu mettre en place.

Nous proposons :

- La mise en place d'un plus grand nombre de remplaçants pour pouvoir pallier les absences,
- Le remplacement du personnel manquant, dès le premier jour,
- L'augmentation des agents dans les écoles et les restaurants scolaires pour que le protocole sanitaire difficilement digeste puisse être appliqué correctement,
- La division par deux des effectifs des classes et la mise en place de l'alternance des groupes,
- Associer les personnels et leur syndicat aux décisions nécessaires de réorganisation dans le cadre des protocoles sanitaires,

- Le recrutement de personnels et la titularisation des contractuels et vacataires,
- L'équipement gratuit de masques chirurgicaux en nombre suffisant aux élèves et aux personnels,
- L'amélioration des conditions de travail, avec une réduction du temps de travail,
- La suppression du jour de carence qui malheureusement force certains agents à venir travailler en étant malade,
- Des avancements de grade à 100% (ratio).

C'est pour ces raisons que la Coordination Syndicale CGT du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon dépose un préavis de grève le jeudi 26 novembre 2020 pour l'ensemble des agents des écoles et de la restauration collective.

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Monsieur Le Préfet, nos respectueuses salutations.

Pour la CSD 69:
Philippe Garcia

**COORDINATION SYNDICALE DÉPARTEMENTALE
CGT DES SERVICES PUBLICS
BOURSE DU TRAVAIL, Salle 22
69422 LYON CEDEX 03
TEL. 04 78 60 59 36 - FAX 04 78 60 16 95**

